
La musique à Groslay au XX^e siècle

Par Séverine DOBIGNY



L'Union Musicale au début du XX^e siècle

Cela fait longtemps que Groslay et musique vont de pair. Une des premières mentions d'une formation musicale à Groslay remonte au 26 avril 1889. Ce jour là l'Abbé Chauvière fonde la Fanfare paroissiale.

Néanmoins cette formation musicale ne fut pas la seule à Groslay. En 1913, par exemple, il est fait état de l'Union Musicale de Groslay et de son chef du moment M. Fournel.

Lorsque l'on se penche sur les subventions accordées aux associations par la mairie, en 1936, nous avons alors deux sociétés :

- l'Union Musicale de Groslay
- la Fanfare paroissiale de Groslay

On remarque que la grande différence entre ces deux formations est que l'une est laïque et que l'autre est religieuse. Nous avons aujourd'hui oublié que la plupart des activités sportives ou musicales étaient organisées dans un cadre paroissial religieux ou dans un cadre laïc.

L'année 1969 marque un tournant pour la musique à Groslay. Une formation musicale groslaysienne assez récente, le Boute-Selle, dirigé par M. Morisot, disparaît. Il s'agissait d'une simple « clique » composée de clairons et de tambours. Rappelons qu'une « clique » est un ensemble militaire, le Boute-Selle ne faisait donc que des commémorations.

C'est aussi en 1969 qu'un homme arrive à Groslay. Il s'agit de M. Godfroy, 1^{er} prix de conservatoire en trompette d'harmonie. Il crée avec M. Hainaut, M. et Mme Amelin la Fanfare Groslaysienne.

Cette Fanfare est alors composée de seize anciens du Boute-Selle, M. Hainaut était le trésorier du Boute-Selle, il devient le Président de la Fanfare Groslaysienne.

M. Godfroy est le chef d'orchestre de la Fanfare, il ouvre des cours de solfège et d'instrument gratuits pour les musiciens et futurs musiciens de la formation musicale.

En 1970, sur une idée de M. Maurice Amelin, une section d'harmonistes est créée. La Fanfare Groslaysienne atteint un total de quarante musiciens.

En février 1971 une compagnie de 58 majorettes est adjointe à la Fanfare Groslaysienne.

Les musiciens et les majorettes sortent chaque année de mai à novembre.

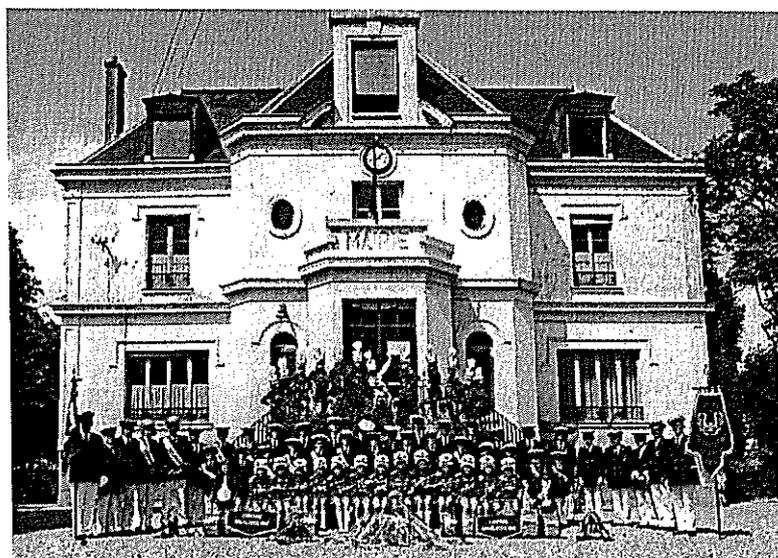
La saison débute le 1^{er} mai, la Fanfare Groslaysienne offre le muguet au maire. Puis vient la kermesse de Groslay. L'association assure la musique pendant les fêtes paroissiales et laïques et accompagne les commémorations du 8 mai, 14 juillet et du 11 novembre. La Fanfare est aussi présente lors des manifestations commerciales à Groslay, Saint-Gratien, Saint-Brice. Elle participe aussi à des festivals de musique, comme à Sarcelles par exemple où elle reçoit un « clairon argenté ».



Remise de décorations le 26 mai 1972. Nous avons de gauche à droite M. Godfroy ; Emile Lemevel ; Lucien Fontanella ; Raoul Debille ; Charles Darry ; Roger Morisot.

La saison se finit par la fête de la sainte Cécile en novembre. Sainte-Cécile est la sainte patronne des musiciens. Cette fête, qui a toujours lieu de nos jours, n'a pas été inventée par la Fanfare Groslaysienne. L'Union Musicale de Groslay la fêtait déjà ; on a ainsi des menus de la Sainte-Cécile, du 24 novembre 1912.

La Fanfare Groslaysienne et ses majorettes en 1974



Le 22 avril 1971, M. et Mme Amelin et M. Morisot sont remerciés lors d'un vote à main levée alors qu'il aurait dû être au vote secret. Ce vote a entraîné la démission le jour même de M. Dubois, vice président, de M. Théo, secrétaire mais aussi de M. Hainaut. C'est la vie de toutes les associations de connaître des turbulences et des renouvellements de ses membres ou de ses cadres. En avril, suite aux tensions au sein de la musique, M. Godfroy suspend ses cours et ses répétitions. Le bureau organise une assemblée générale le 24 avril pour statuer sur la décision envisagée de remercier M. Godfroy. Le motif serait l'immixtion du chef de musique dans la gestion et dans la vie privée des membres du bureau.

Les 28 musiciens ont en même temps fait signer une pétition dans Groslay pour sauver leur chef.

LA FANFARE GROSLAYSIEENNE EN PERIL

Un lourd malaise pèse actuellement sur la Fanfare groslaysienne menacée de disparaître. En effet, beaucoup de Groslaysiens ont appris avec consternation la décision de M. Godfroy, le chef d'orchestre, de suspendre ses cours, le bureau de la fanfare ayant l'intention de le remercier au cours de la prochaine assemblée générale, au jour d'hui 24 avril.

Or, l'existence de ce bureau est contestée par la majorité des musiciens, le président, M. Hainaut, le vice-président et le secrétaire étant démissionnaires verbalement ou par écrit, depuis le 22 avril 1971. Il apparaît donc pour cette même majorité, très attachée à leur chef, que la réunion organisée le 24 avril par le président démissionnaire n'est pas valable, puisque le bureau de la fanfare n'existe plus. Donc, avant de passer à l'ordre du jour, les participants à cette assemblée générale seront invités à procéder, en priorité, à l'élection d'un nouveau bureau, à bulletin secret, comme il se doit. L'élection terminée, l'ordre du

jour sera sans nul doute le suivant :

— Résultat des votes obtenus par M. Godfroy depuis son entrée, le 1^{er} octobre 1970, dans la fanfare.

— Définition du malaise venant de l'immixtion, sans cesse croissante, du chef de musique dans la gestion et également dans la vie privée des membres du bureau.

— Répercussion du départ éventuel de M. Godfroy sur le programme des festivités groslaysiennes et val-d'oiseennes, notamment sur la préparation du festival de musique prévu en septembre-octobre, dans la ville de Groslay.

— Lecture des comptes de gestion de la fanfare depuis sa création, montant du compte en banque à ce jour, sur papier bancaire. Évaluation des recettes et des dépenses pour l'exercice en cours.

— Demande que la loi de 1901 sur la création des sociétés à but non lucratif soit respectée, à savoir qu'une assemblée générale de la fanfare ait lieu tous les trois mois.

(article de presse : « La fanfare groslaysienne en péril »)

Moins d'un mois plus tard la société se scinde en deux, il y aura alors :

- le Cercle Musical, avec M. Wagner comme président et M. Malet comme chef
- la Fanfare Groslaysienne, avec M. Lepolard comme président et M. Godfroy comme chef

L'existence légale de cette dernière date du 13 mai 1973.



La Fanfare Groslaysienne en 1974 avec M. Godfroy

Malgré cela, la Fanfare Groslaysienne emportera un troisième prix en 1973 au 3^e Festival International de musique populaire et elle obtint même le premier prix en 1977 au 5^e Festival International de musique populaire.

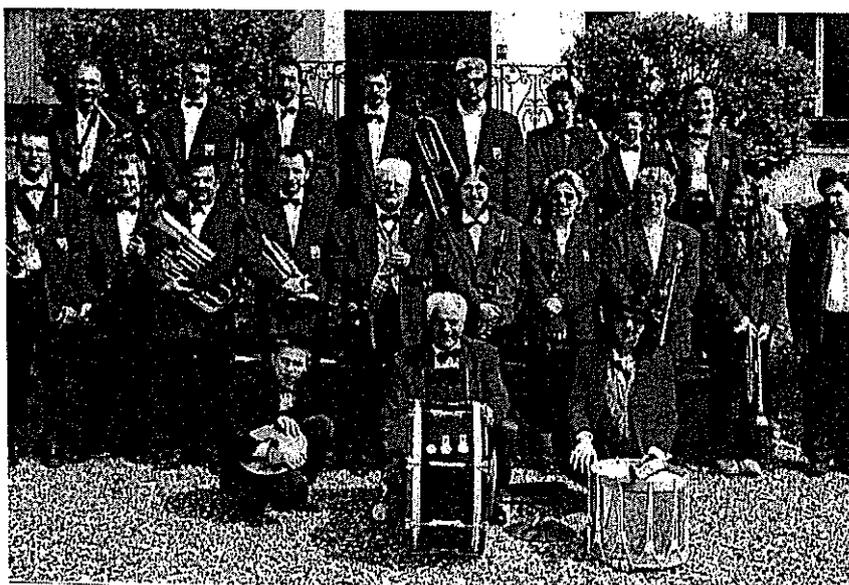
En 1974 les formations musicales se séparent des majorettes. C'est ainsi que le Club des Majorettes est créé.

Les deux sociétés musicales cohabitent jusqu'au 3 décembre 1979 où elles fusionnent à l'initiative de M. Pichery. En effet, jusqu'à sa mort, M. Pichery rêvera d'un grand groupe musical. La fusion des deux sociétés musicales donne naissance à l'Union Musicale Groslaysienne dont M. Pichery sera le président jusqu'à son décès survenu en 2002.



*L'Union Musicale Groslaysienne en 1993.
M. Pichery est au premier rang derrière la grosse caisse*

Aujourd'hui l'Union Musicale Groslaysienne a pour présidente Mme Alexandre. Le chef est M. Mollet, elle compte une vingtaine de musiciens.



*L'Union Musicale
Groslaysienne en 2003.
Mme Alexandre est devant
le tambour.*